

BULLETIN D'INFORMATIONS COVID-19

Vendredi 10 avril 2020 à 10h
N°16

Les informations publiées sont mises à jour quotidiennement



SITUATION SANITAIRE

191 cas confirmés de Covid-19 à Mayotte dont **41** professionnels de santé

50 patients sont officiellement guéris (absence de fièvre et d'essoufflement depuis au moins 48h, à partir du 8ème jour de début des symptômes)

17 patients sont actuellement hospitalisés au CHM dont **4** dans le service de réanimation

Depuis l'introduction du virus à Mayotte, plus de **1300 tests** ont été réalisés par le laboratoire du CHM

Comme la dengue, le COVID-19 est une maladie qui guérit, chez la plupart des gens, en quelques jours avec du repos. Le confinement ne soigne pas la maladie mais il évite d'être exposé au virus et de le transmettre.

En cas de fièvre non tolérée et de douleurs, le paracétamol est recommandé (en respectant la dose prescrite par le médecin). Aucun traitement spécifique contre le coronavirus n'a fait preuve de son efficacité et de sa sécurité à ce jour.

⚠ L'automédication est proscrite. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens semblent, par exemple, aggraver l'infection. En cas de doute, il est recommandé de demander l'avis à son médecin.



[TÉLÉCHARGER LE VISUEL](#)

POUR S'INFORMER

Pour la situation à Mayotte, un numéro vert est activé par l'ARS. (appel gratuit de 8h à 18h - 7j/7)
0801 90 24 15

Cellule d'écoute psychologique (gratuit, 7j/7, 8h à 20h)
02 69 63 65 30

Pour toutes informations complémentaires :
• www.gouvernement.fr/info-coronavirus
• www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
• www.mayotte.ars.sante.fr

LIENS UTILES

Education nationale

Consultez les recommandations du [Ministère de l'Éducation nationale](#) et de votre [rectorat à Mayotte](#)

Arrêts de travail Coronavirus

Les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr



COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS

Les tests de dépistage ne sont pas automatiques.

Les signes d'une infection respiratoire (toux, fièvre, difficultés à respirer) suffisent à évoquer le COVID-19.

Les tests sont réalisés uniquement pour mieux prendre en charge certaines personnes, comme :

- Les personnes fragiles
- Les professionnels de santé
- Les personnes hospitalisées

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

[TÉLÉCHARGER L'AFFICHE](#)